

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

 Commissariat à la Sécurité
 Alimentaire (CSA)

 Projet de Mobilisation des Initiatives
 en matière de Sécurité Alimentaire
 au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
 Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
 Cercle de Djenné

SYNTHESE
DES PLANS DE SECURITE ALIMENTAIRE DES COMMUNES DU
DU CERCLE DE DJENNE
 ...
2006-2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
 à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Décembre 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ABFN : Autorité du Bassin du Fleuve Niger
- CCC : Centre de Conseils Communaux
- CED : Centre d'Education pour le Développement
- CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- CSCOM : Centre de Santé Communautaire
- DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
- NEF : Near East Foundation
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PACR : Projet d'Appui aux Communautés Rurales
- PADER : Projet d'Appui au Développement Rural
- PAD-Pêche : Projet d'Appui au Développement de la Pêche
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services agricoles et aux Organisations Paysannes
- PDAM : Projet de Développement de l'Aviculture au Mali
- PDESC : Plan de Développement Economique et Social
- PDESC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel
- PDRI : Projet de Développement Intégrée des Régions de Tombouctou et Mopti
- PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales
- PPIV : Petits Périmètres Irrigués Villageois
- PROMISAM : Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire
- PTF : Partenaires Techniques et financiers
- SAP : Système d'Alerte Précoce
- SFD : Système Financier Décentralisé
- SNSA : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
- ST : Service Technique
- VRES : Valorisation des Ressources en Eaux de Surface

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

- I. CONTEXTE
- II. JUSTIFICATION
- III. METHODOLOGIE
- IV. SITUATION DE REFERENCE

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DU CERCLE

- I. PLAN D' ACTIONS
- II. EVALUATION
- III. REPARTITION DU COUT GLOBAL PAR ANNEE
- IV. REPARTITION DU COUT PAR SOURCE DE FINANCEMENT

I. CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, le Mali connaît une insécurité alimentaire quasi endémique qui hypothèque ses efforts de développement. Cette situation est causée essentiellement par des aléas climatiques, l'accès difficile des producteurs aux équipements, au crédit, aux terres, aux intrants, etc. A cela, il faut ajouter les actions des déprédateurs, l'enclavement, les modes de productions extensifs, la détérioration des termes de l'échange au plan mondial.

La conséquence la plus perceptible et directe de l'insécurité alimentaire sur la vie des ménages est leur paupérisation. C'est pour cette raison que la Sécurité Alimentaire a été retenue comme l'un des axes d'intervention prioritaires dans le document du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) élaboré et mis en œuvre au Mali pour la période 2002-2006, puis révisé pour la période 2007-2011. Plusieurs actions furent entreprises pour instaurer une sécurité alimentaire durable.

1. Adoption d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA).

En 2002 la République du Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire en conformité avec la Politique de Décentralisation. Les défis majeurs de cette SNA sont :

- nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine;
- asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie de croissance rapide du secteur agricole;
- affronter la diversité des crises alimentaires.

2. Création du Commissariat à la Sécurité Alimentaire

En mai 2004, le Gouvernement du Mali a mis en place un Commissariat à la Sécurité Alimentaire chargé de la mise en œuvre de la SNSA. Notamment, le CSA a été chargé de préparer et mettre en œuvre en rapport avec les départements ministériels concernés des mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays.

3. Mise en place du Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire (PROMISAM)

En octobre 2004, le PROMISAM a démarré ses activités. Il a été mis en place par l'USAID/Mali suite à une demande du Gouvernement du Mali pour une assistance technique pour la mise en œuvre de la SNSA. Le PROMISAM doit particulièrement :

- appuyer le CSA à la mobilisation des capacités et initiatives pour la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle au niveau des collectivités;
- développer des plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des communes, cercles et régions ;
- accompagner le CSA dans le processus de développement du Plan National de Sécurité Alimentaire qui intégrera les Plans indicatifs de sécurité alimentaire des communes, cercles et régions.

II. JUSTIFICATION

Le Cercle de Djenné est confronté très souvent à des situations alimentaires difficiles provoquées entre autres par :

- ↳ le déficit pluviométrique chronique ;
- ↳ le faible niveau de production ;
- ↳ la dégradation des écosystèmes et la baisse de la fertilité des sols ;
- ↳ les dégâts causés par les déprédateurs sur les cultures ;
- ↳ les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles ;
- ↳ le sous équipement des producteurs ;
- ↳ le faible encadrement des paysans dû à l'insuffisance du personnel des services agricoles ;
- ↳ la mauvaise gestion des fonds alloués aux différents programmes de sécurité alimentaire ;
- ↳ la faible prise en charge des questions de sécurité alimentaire dans les PDESC ;
- ↳ etc.

Face à ces préoccupations de plus en plus aiguës et qui annihilent tout effort de développement, il urge pour le Cercle d'identifier et de mettre en

oeuvre des stratégies tendant à atteindre l'objectif d'une sécurité alimentaire durable pour les populations. Dans un contexte de Décentralisation, ces stratégies doivent être réfléchies à la base pour prendre en compte les déshydratas des masses populaires et les spécificités locales. Elles doivent être traduites en activités dans des Plans d'actions communaux dont l'objectif sera d'apporter une contribution à l'instauration d'une sécurité alimentaire durable.

III. METHODOLOGIE

Pour développer les plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des collectivités, le CSA et le PROMISAM ont opté pour une démarche participative.

1. Informations et sensibilisations

Courant décembre 2005, une mission du CSA a rencontré au niveau régional les autorités administratives et politiques, les services techniques, les organisations de la société civile et les partenaires au développement de la région de Mopti sur la conduite d'un processus d'élaboration de plans de sécurité alimentaire des collectivités territoriales.

2. Organisation d'une session de formation

Une session de renforcement des capacités s'est déroulée à **Djenné** du 10 au 11 août 2006 destinée aux acteurs en charge de l'élaboration des Plans de sécurité alimentaire des Communes. Elle a regroupé:

- ⇒ le Préfet ;
- ⇒ les sous- préfets ;
- ⇒ les maires;
- ⇒ des représentants de services techniques ;
- ⇒ les conseillers CCC ;
- ⇒ les secrétaires généraux des communes ;
- ⇒ une femme rurale et un jeune rural par commune;
- ⇒ des représentants d'Organisations de la société civile (associations du secteur rural, du commerce, des transports, etc.) ;
- ⇒ des représentants de partenaires au développement (ONG, Projets de développement) ;

⇒ des représentants de la presse locale.

La session a été animée par le Directeur Régional de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Mopti.

3. Elaboration des plans de sécurité alimentaire des communes

Les plans de sécurité alimentaires des communes ont été élaborés par les communes elles-mêmes avec l'appui technique des CCC et sous la supervision de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population.

Le PSA de la commune a été monté selon un canevas présenté lors de la session de formation.

Les PSA élaborés devraient être cohérents avec les PDESC aussi bien au niveau de l'identification que des stratégies à mettre en œuvre. Ils ont été bâtis autour des 4 piliers de la Sécurité alimentaire que sont :

- ↪ **la disponibilité des aliments ;**
- ↪ **l'accessibilité géographique et économique ;**
- ↪ **l'utilisation ;**
- ↪ **la stabilité.**

4. Synthèse des plans communaux du Cercle

La présente synthèse est une compilation des 12 plans communaux du Cercle de **Djenné**, tous adoptés par les organes délibérants des communes. Il reste entendu que ces plans des communes restent valables et constituent le cadre opérationnel de la mise en œuvre des activités identifiées. La synthèse a respecté les contenus des PSA validés tout en se **focalisant sur les contraintes majeures identifiées** par les communes et les **principales solutions proposées**.

5. Restitution de la synthèse

Le PSA du Cercle a été restitué au Conseil de Cercle le 30 janvier 2007 lors d'un atelier tenu à Tenenkou. Des observations de fond et de forme ont été formulées et prises en compte dans cette version .

L'élaboration de la synthèse a permis :

- de corriger les erreurs de forme et de calcul ;
- de faire économie de certains domaines relevant plutôt du développement global du cercle et qui sont pris certainement en compte par d'autres programmes;
- de déceler certaines omissions dans la prise en compte des préoccupations des populations.

IV. SITUATION DE REFERENCE

1. Caractéristiques géographiques

Le cercle de Djenné couvre une superficie de 4.563 km². Il se situe dans le delta intérieur du Niger avec 25% de superficie en zone exondée. Il est limité :

- au nord par les cercles de Tenenkou et de Mopti ;
- au sud par les cercles de Tominian et San (Région de Ségou) ;
- à l'est par les cercles de Bandiagara et Tominian ;
- à l'ouest par les cercles de Tenenkou et Macina.

L'hydrographie du Cercle repose sur deux grands fleuves : le Niger et le Bani. On note également l'existence de nombreuses mares, cuvettes et dépressions. La période des grandes crues se situe entre les mois de juillet, août et septembre pendant lesquels les pistes rurales sont impraticables en général.

Le **relief** est non accidenté, le Cercle étant situé dans la grande plaine du Niger.

Le **climat** est de type soudano-sahélien. L'année est divisée en deux grandes saisons : pluvieuse et sèche. La saison sèche est subdivisée en saison froide (novembre à mars) et en saison chaude (mars-avril-mai). La saison des pluies s'étend de mai-juin à septembre-octobre avec les plus grandes pluies en août.

2. Données démographiques

Selon le RGPH-1998, la population totale du Cercle était de 154 645 habitants. Elle est actualisée en 2006 à 190 071 habitants. Elle se compose de peulhs, bamana, bozo, marka, soninké, dogon, bobo, mossi, touareg, etc..

Population par Commune selon le sexe du cercle de Djenné en 2006.

N°	Commune \ sexe	Homme	Femme	Total
1	Dandougou Fakala	4 931	5 436	10 367
2	Derrary	3 392	3 661	7 053
3	Fakala	15 228	15 542	30 770
4	Femaye	7 673	8 263	15 936
5	Kewa	8 173	8 730	16 903
6	Madiama	5 450	5 310	10 760
7	Nema Badenyakafo	20 180	20 897	41 077
8	Niassaniari	2 265	2 455	4 720
9	Ouro Ali	4 980	5 114	10 094
10	Pondori	4 315	4 523	8 838
11	Togué Mourari	4 538	5 115	9 653
12	Djenné	11 848	12 050	23 898
TOTAL		92 975	97 096	190 071

Source: Estimation DRPSIAP-M base DNSI

3. Division politique et administrative

Le Cercle de Djenné compte 12 communes (Dandougou Fakala, Derrary, Fakala, Femaye, Kewa, Madiama, Nema Badenyakafo, Niassaniari, Ouro Ali, Pondori, Togué Mourari, Djenné) et 167 villages. Les communes de Nema Badenyakafo, Fakala, Kewa et Djenné sont les plus peuplées.

4. Caractéristiques des principales activités économiques menées dans le cercle

L'économie du Cercle repose essentiellement sur l'agriculture l'élevage et la pêche.

Le cercle possède un riche patrimoine artistique et culturel (ville de Djenné, mosquée de Djenné, tombeaux divers de Saints, mosquées, tombeaux des colonisateurs français, puits sacrés et d'autres sites non valorisés). Le tourisme occupe de plus en plus une place de choix dans le développement économique et social. Il procure des revenus à bon nombre de

familles, suppléant ainsi les productions agro-pastorales tributaires des aléas climatiques et du faible niveau d'aménagement.

L'artisanat est assez diversifié, ses produits sont prisés par les touristes.

Le commerce subit les effets de l'enclavement.

La praticabilité saisonnière des pistes rurales est difficile.

Les atouts au développement économique du Cercle sont :

- l'existence de plaines inondables et aménageables dans toute la zone pour la riziculture, la pêche et les pâturages ;
- l'existence d'infrastructures touristiques, sportives, culturelles et éducatives dans différentes communes et villages ;
- l'existence de quelques aménagements sommaires de périmètres irrigués villageois et de casiers rizicoles ;
- le dynamisme du secteur touristique ;
- la présence de plusieurs projets/programmes d'aménagement.

Par contre, des contraintes freinent les efforts de développement, à savoir :

- le système de production extensif tributaire des aléas climatiques;
- l'enclavement de plusieurs communes et leur isolement en période de crue ;
- la dégradation de plus en plus prononcée du couvert végétal, notamment des forêts en bordure des plaines ;
- le faible accès à l'eau potable ;
- le faible niveau d'hygiène.

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DU CERCLE DE DJENNE

I. PLAN D' ACTIONS

OBJECTIF GENERAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations du Cercle de Djenné

Contraintes	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Activités	Localités
DISPONIBILITE				
Faible rendement des cultures et de la Production	Augmenter le rendement des cultures et la production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rendement des cultures a augmenté ▪ La production a augmenté 	Aménagement de PPIV	Ensemble cercle
			Aménagement de plaines	
			Vulgarisation de l'utilisation de la fumure organique et de variétés hâtives	
			Formation des paysans en techniques culturales	
			Equipement des producteurs	DFakala
Faiblesse des pâturages	Améliorer la disponibilité fourragère	La disponibilité fourragère est améliorée	Aménagement et ensemencement des bourgoutières	Djenné- DFakala Djenné-OAli- Madiama-Derary
	Faciliter l'approvisionnement des éleveurs en aliment	Un magasin d'aliment bétail est construit	Construction d'un magasin d'aliment bétail	Djenné-Kéwal- Niansa-OAli-Fakala
Insuffisance des points d'eau permanents pour les animaux	Améliorer la disponibilité de l'eau pour les animaux	La disponibilité de l'eau est améliorée	Aménagement de forages et puits pastoraux	NBK
Persistance des maladies animales	Améliorer l'état sanitaire des animaux	L'état sanitaire des animaux est amélioré	Sensibilisation des éleveurs pour la vaccination	NBK-Kéwal- DFakala-OAli- Madiama-Pondori- Derary
			Vaccination	

Faible production piscicole	Améliorer la production piscicole	La production piscicole est améliorée	Surcreusement de mares	Djenné- DFakala-Niansa-Madiama-Pondori-Derary
			Empoisonnement de mares	NBK-Madiama
			Réalisation d'étangs piscicoles	NBK- DFakala-OAli-Pondori-Derary-Fakala
			Formation des pisciculteurs	NBK- DFakala-Niansa-OAli
ACCES				
Faible accès physique et économique aux aliments	Faciliter l'approvisionnement des populations en denrées alimentaires	L'approvisionnement des populations est facilité	Construction d'infrastructures de stockage de céréales	Ensemble cercle
	Augmenter le revenu des populations	Le revenu des populations a augmenté	Formation des comités de gestion Développement des AGR	
Mauvais état des pistes	Améliorer l'état des pistes	L'état des pistes est amélioré	Construction/réhabilitation/ Entretien de pistes	DFakala-Niansa-OAli-Madiama-Pondori-Derary

UTILISATION				
Méconnaissance des notions alimentaires et nutritionnelles	Améliorer les pratiques culinaires et les connaissances nutritionnelles des ménages	Les pratiques culinaires et les connaissances nutritionnelles sont améliorées	Sensibilisation des populations sur l'hygiène alimentaire et la nécessité de diversification des aliments	Djenné-Kéwa-NBK-DFakala-Niansa-Madiama
			Diversification des aliments	
			Formation et démonstration culinaires	
			Développement du maraîchage	-Pondori-Fakala
STABILITE				
Irrégularité d'approvisionnement en céréales	Régulariser l'approvisionnement des céréales	L'approvisionnement des céréales est régulier	Création et dotation des banques de céréales	Ensemble Cercle
	Appuyer la capacité de mise en stock de sécurité de la commune	La capacité de mise en stock de la commune est améliorée	Construction d'infrastructures de stockage	
	Renforcer les capacités des membres des comités de gestion	Les capacités des membres des comités de gestion sont renforcées	Formation des membres des comités de gestion des banques	
Mauvaise gestion de la production locale	Vulgariser les techniques de conservation des produits périssables	Les techniques de conservation des produits périssables sont vulgarisées	Formation aux techniques de conservation des produits périssables	Fakala
	Assurer la gestion rationnelle de la productions des exploitations familiales	Des stocks familiaux importants sont constitués et bien gérés	Information et sensibilisation des populations sur la gestion durable des productions locales	Ensemble cercle

II. EVALUATION DU COUT DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	COUTS	
DISPONIBILITE	▪ Aménagement de PPIV	837 000	
	▪ Aménagement de plaines	530 000	
	▪ Vulgarisation de l'utilisation de la fumure organique, de variétés hâtives	4 750	
	▪ Formation des paysans en techniques culturales	2 200	
	▪ Equipement des producteurs	5 995	
	▪ Aménagement et ensemencement des bourgoutières	10 100	
	▪ Construction d'un magasin d'aliment bétail	10 000	
	▪ Sensibilisation des éleveurs pour la vaccination	1 500	
	▪ Construction de parcs de vaccination et activités de vaccination	8 000	
	▪ Surcreusement de mares	214 200	
	▪ Empoisonnement de mares	53 000	
	▪ Réalisation d'étangs piscicoles	80 000	
	▪ Formation des piscicultures	1 250	
		TOTAL	1 757 995
		%	69,7
ACCES	▪ Construction d'infrastructures de stockage de céréales	21 000	
	▪ Formation des comités de gestion	23 050	
	▪ Développement des AGR	58 000	
	▪ Construction/réhabilitation/entreten de pistes	274 000	
		TOTAL	376 050
	%	14,9	

UTILISATION	• Sensibilisation des populations sur l'hygiène alimentaire et la nécessité de diversification des aliments	2 200
	▪ Formation et démonstration culinaires	3 000
	▪ Développement du maraîchage	265 000
	TOTAL	270200
	%	10,7
STABILITE	▪ Création et dotation des banques en céréales	104 500
	▪ Formation aux techniques de conservation des produits périssables	3 150
	▪ Information et sensibilisation des populations sur la gestion durable des productions locales	10 750
	TOTAL	116 400
	%	4,7
TOTAL GENERAL		2 522 645

Le coût global des activités issues des contraintes majeures identifiées dans le Cercle en matière de sécurité alimentaire s'élève à 2 522 645 FCFA. La répartition par pilier donne les proportions suivantes :

PILIER	COÛTS	%
DISPONIBILITE	1 757 995	69,7
ACCES	376 050	14,9
UTILISATION	270200	10,7
STABILITE	116 400	4,7
TOTAL	2 522 645	100

L'essentiel des efforts est orienté à augmenter le **DISPONIBLE ALIMENTAIRE** en premier lieu, 1 757 995 000 FCA, soit 69, 7%. Cette situation se présente dans toutes les communes du Cercle. En effet, la production agro-alimentaire rencontre d'énormes difficultés dans la région. Les contraintes sont liées aux aléas climatiques, au sous-équipement des producteurs, à la qualité des ressources humaines, à la faible introduction des technologies, aux vicissitudes du contexte international, etc. Les activités de ce pilier sont dominées par des aménagements de PPIV, de plaines, de surcreusement de mares et d'augmentation du disponible fourrager.

Le pilier **ACCES** représente 14, 7% du coût global des activités de la synthèse, soit 376 050 000 FCFA. Les activités portent essentiellement sur les aspects « accès économique » (développement des AGR) et « accès physique » (construction ou réhabilitation de pistes).

Le développement du maraîchage est l'activité dominante du pilier **UTILISATION**. Les activités de sensibilisation des populations sur l'hygiène alimentaire, la nécessité de diversification des aliments, le changement des habitudes alimentaires et les démonstrations culinaires sont aussi citées. Le montant du pilier s'élève à 270200 00 FCFA, soit 10,7 % du coût global.

La création et la dotation des banques de céréales constituent la stratégie principale identifiée par les communes au niveau du pilier **STABILITE**. L'information et la sensibilisation des populations sur la gestion durable des productions locales est également retenue comme activité de consolidation de la stabilité. Le coût estimatif du pilier s'élève à 116 400 000 FCFA soit 4,7 % du coût global de la synthèse.

III. REPARTITION DU COUT GLOBAL PAR ANNEE

1. Coût par année

COMMUNES	Coût Total	REPARTITION PAR ANNEE				
		1	2	3	4	5
Dandougou Fakala	681 190	8500	321290	150800	118400	82200
Derrary	673 850	15975	223525	119450	119550	195350
Fakala	430 000	2000	107150	136700	123700	60450
Femaye	251325	4825	84400	126450	24700	10950
Kewa	532 450	7600	208600	144550	109300	62400
Madiama	440 900	22000	320475	43100	34725	20600
Nema Badenyakafo	316 500	800	112850	88900	76950	37000
Niassaniari	112 000	970	26572	33173	22074	29211
Ouro Ali	172 950	29600	51100	42700	27275	22275
Pondori	576 500	13200	36800	312300	108850	105350
Togué Mourari	196700	17275	48425	67400	43750	19850
Djenné	518 500	7600	232900	152700	110200	15100
Total	4 902 865	121970	1791312	1133748	820449	560211
%	100	2,7	36,7	27,8	19,0	13,8

Le coût global des 12 PSA du Cercle s'élève à 4 902 865 000 FCFA pour une durée de 5 années. Plus de la moitié des investissements (64,5 %) est programmée pour les deuxième et troisième années. Les communes ont presque observé un délai de grâce pour la première année qui ne se voit consacrée que 2,7 % des investissements.

2. Coût par commune

Rang	COMMUNES	CT	%
1.	Dandougou Fakala	681 190	13,9
2.	Derrary	673 850	13,7
3.	Pondori	576 500	11,8
4.	Kewa	532 450	10,9
5.	Djenné	518 500	10,6
6.	Madiama	440 900	9,0
7.	Fakala	430 000	8,8
8.	Nema Badenyakafo	316 500	6,5
9.	Femaye	251325	5,1
10.	Togué Mourari	196700	4,0
11.	Ouro Ali	172 950	3,5
12.	Niassaniari	112 000	2,3
	TOTAL	4 902 865	100

Les communes de Dandougou Fakala, Derrary et Pondori présentent les coûts prévisionnels les plus élevés avec 13,9 % et 13,7 % et 11, 8 % du coût total du cercle.

IV. REPARTITION DU COUT PAR SOURCE DE FINANCEMENT

COMMUNES	Coût Total	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
		COMM	ETAT	PTF	POP	AUTRES
Dandougou Fakala	681 190	73 439	1 250	606 501	-	-
Derrary	673 850	69 330	1 500	603 020	-	-
Fakala	430 000	43 000	5 400	381 600	-	-
Femaye	251325	25132,5	0	226193	0	0
Kewa	532 450	53 245	-	479 205	-	-
Madiama	440 900	44 090	-	396 810	-	-
Nema Badenyakafo	316 500	33 400	-	283 100	-	-
Niassaniari	112 000	8 060	2 500	90 900	10 540	
Ouro Ali	172 950	10 150	17 380	109 240	36 180	-
Pondori	576 500	47 475	140 000	389 025	-	-
Togué Mourari	196700	19670	0	177030	0	0
Djenné	518 500	51 850	-	466 650	-	-
TOTAL	4 902 865	478 842	168 030	4 209 274	46 720	0
%	100	10	3,4	85,9	1,0	0,0

1. Les communes ont proposé aux Partenaires techniques et Financiers la prise en charge de 4 209 274 000 FCFA sur les 4 902 865 000 FCFA, soit 85,9 % du coût global de l'ensemble des PSA. Au même moment, les communes elles-mêmes s'engagent pour 10 % et les populations pour 1 %. L'Etat n'est sollicité que pour 3,4 % des investissements des PSA.

Les PTF identifiés sont :

- ◆ les structures étatiques ou para-étatiques : ANICT, Commissariat à la Sécurité Alimentaire,
- ◆ les Projets/Programmes : PASAOP, PNIR, PAD-Pêche VRES, PACR, PACOB, PADER, Projet S'ÉQUIPER EN REBOISANT, etc
- ◆ les institutions financières : Banques, Caisses d'Épargne et de crédit,
- ◆ les ONG : Wetland, SABA PROTOS, CARE
- ◆ les Organisations Internationales : UNICEF
- ◆ autres partenaires : PEACE CORPS.

Les communes devraient intervenir à travers leurs ressources propres, leurs droits de tirage à l'ANICT ou par d'autres négociations dans le cadre de la coopération décentralisée.

Il est attendu des populations bénéficiaires une participation efficiente soit par des contributions financières directes collectives ou individuelles, soit par des investissements physiques.

D'autres partenaires pourront être identifiés au cours de la mise en œuvre du PSA.